

FAUTE	ARTICLES	SANCTIONS (Cartons)		
		FAUTE		
		1 ^e	2 ^e	3 ^e et SS
1^{er} groupe		C	C	C
Abandon de la piste sans autorisation	t.18/3	A	A	A
Corps à corps simple (fleuret et sabre) (*)	t.20	R	R	R
Corps à corps pour éviter une touche (*)	t.20, t.63	R	R	R
Tourner le dos à l'adversaire (*)	t.21	T	T	T
Utilisation du bras/de la main non armés (*)	t.22	T	T	T
Toucher/saisir le matériel électrique (*)	t.22	O	O	O
Couverture/substitution de la surface valable (*)	t.22, t. 49, t.72	O	O	O
Sortie latérale de la piste pour éviter une touche	t.28	N	N	N
Interruption abusive du combat	t.31	N	N	N
Poser l'arme sur la piste pour la redresser	t.46, t.61, t.70/d	J	R	R
Matériel et tenue non conformes. Absence d'une arme ou d'un fil de corps réglementaires/de rechange	t.45/1 et 3.b	A	O	O
Au fleuret et à l'épée, poser, appuyer ou traîner la pointe sur le tapis conducteur	t.46, t.61	J	R	R
Contact de l'arme avec la veste conductrice (*)	t.53	A	O	O
Au sabre, coup porté avec la coquille (*) ; passe-avant, flèche et tout mouvement en avant en croisant les jambes ou les pieds (*)	t.70, t.75/3	U	U	U
Refus d'obéissance	t.82, t.84	U	U	U
Bousculade, jeu désordonné (*) ; enlèvement masque avant commandement HALTE ; se déshabiller sur la piste	t.87	N	G	G
Réclamation injustifiée	t.122	E	E	E
Déplacements anormaux (*) ; Coups portés brutalement ou en tombant (*)	t.87	E	E	E
2^{ème} groupe		R	R	R
Demande d'un arrêt sous prétexte d'un traumatisme non reconnu	t.33	O	O	O
Absence de marque de contrôle (*)	t.45/3.a	U	U	U
Acte violent, dangereux ou vindicatif, coup avec la coquille ou le pommeau (*)	t.87	G	G	G
Touche volontairement portée en dehors de l'adversaire	t.53, t.66	E	E	E
Absence de nom sur le dos, absence de tenue nationale quand obligatoire	t.45	E	E	E

FAUTE	ARTICLES	SANCTIONS (Cartons)	
		FAUTE	
		1 ^e	2 ^e
3^{ème} groupe		R	N
Imitation de marque de contrôle, irrégularité du matériel provenant d'une modification volontaire (*)	t.45/3. c et d	O	O
Tireur troublant l'ordre sur la piste(4)	t.82, t.83	U	I
Combat non loyal (*)	t.87	G	R
Faute concernant la publicité	Code de publicité	E	
Toute personne troublant l'ordre hors de la piste	t.82, t.83	1 ^e fois : avertissement 2 ^e fois : expulsion (3) ou (4)	
Refus d'un tireur de rencontrer n'importe quel tireur (individuel ou équipes) régulièrement engagé	t.85	disqualification	
Modification, volontaire ou involontaire, de l'ordre de rencontre par équipes	t.86	perte de la rencontre	
Refus du salut à l'adversaire avant le commencement du match ou après la dernière touche,	t.87	Suspension (5)	
4^{ème} groupe			
Matériel non conforme par fraude manifeste (2)	t.45/3.e		
Non présentation à l'injonction de l'arbitre à l'heure indiquée ou ayant été prévenu que son tour de tirer va venir, après trois appels avec une minute d'intervalle (1)	t.86	N	
Faute contre l'esprit sportif (1) ou (2)	t.87	O	
Brutalité intentionnelle (*) (1)	t.105	I	
Favoriser l'adversaire, profiter de la collusion (1)	t.88, t.105	R	
Dopage (2)	t.129		
Utilisation d'équipement électronique permettant au tireur de recevoir des communications au cours du combat (1) ou (2)	t.45/3.f		

* Annulation de la touche portée par le tireur fautif

EXPLICATIONS

CARTON JAUNE : **Avertissement** valable pour le match. Si un tireur commet une faute du 1^{er} groupe après avoir reçu un CARTON ROUGE - à quelque titre que ce soit - il reçoit à nouveau un CARTON ROUGE

CARTON ROUGE : **Touche de pénalisation**

CARTON NOIR : **Exclusion.**

(1) de l'épreuve
(2) du tournoi

Un tireur ne reçoit un CARTON NOIR du 3^{ème} groupe que s'il a commis, auparavant une faute de ce même groupe (sanctionnée par un CARTON ROUGE)

Expulsion

(3) du lieu de la compétition

(4) dans les cas les plus graves, l'arbitre peut exclure ou expulser immédiatement le fautif

Suspension

(5) Suspension pour la suite de la compétition en cours et pour les deux épreuves FIE suivantes, dans l'arme concernée. Les points ou titres obtenus au moment de la faute restent acquis.